

Succession

Guide de traitement de votre demande

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans les démarches entourant la succession d'un porteur de parts FlexiFonds suite à son décès.

Afin que nous puissions procéder au traitement de votre demande, le **formulaire original ci-joint intitulé « Déclaration de transmission par décès – FlexiFonds »** doit être dûment rempli et accompagné des documents justificatifs énumérés aux sections 4 et 5 de ce même formulaire. Le tout doit être envoyé à notre registraire, le Fonds de solidarité FTQ.



QUESTIONS/RÉPONSES

Qui peut faire cette demande et signer les documents ?

Habituellement, la demande est présentée par le responsable du règlement de la succession, soit le liquidateur testamentaire.

En l'absence d'une désignation de liquidateur par testament, par acte notarié ou par jugement du tribunal :

- s'il n'y a qu'un seul héritier, il devient d'office le liquidateur ;
- s'il y a plus d'un héritier, un acte signé par la majorité d'entre eux désignant le liquidateur doit être joint à la demande.

Si aucune désignation de liquidateur n'est produite par la majorité des héritiers, ces derniers doivent signer conjointement la demande. Il en va de même dans le cas où deux liquidateurs désignés doivent agir ensemble et apposer leurs signatures sur le formulaire.

Un testament olographe peut-il être accepté ?

Pour être accepté, un testament olographe ou un testament devant témoins doit être vérifié par la Cour supérieure ou un notaire.

Comment se fait le déboursement ?

Les sommes dues peuvent être versées par chèque à la succession, par dépôt direct au compte de la succession, ou encore par transfert au conjoint survivant auprès de FlexiFonds ou vers une autre institution financière. Dans ce cas, un formulaire de type T2033 fourni par cette dernière est nécessaire.

Y a-t-il de l'impôt à payer sur les parts que le fonds FlexiFonds rachète dans le cas d'un décès ?

Les transferts ou les rachats de parts dans les cas de décès sont faits sans retenue d'impôt à la source. Toutefois ceux-ci pourraient être imposables pour le défunt, les bénéficiaires et/ou la succession.

Une fois la demande envoyée, quand le déboursement sera-t-il fait ?

Il faut compter un maximum de 30 jours à partir du moment où la demande est reçue par le Fonds de solidarité FTQ et que tous les documents nécessaires ont été fournis.

Quelles sont les possibilités de rachat ou de transfert ?

Voici les possibilités de rachat ou de transfert des parts des fonds FlexiFonds selon le régime et le statut de la personne bénéficiaire.

Type de compte ou de régime du porteur de parts FlexiFonds	La personne bénéficiaire est le conjoint	La personne bénéficiaire n'est pas le conjoint
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) avec FlexiFonds	Transfert vers FlexiFonds dans un REER ou dans un FERR au nom du conjoint* OU transfert par chèque auprès d'une autre institution financière au nom du conjoint* OU rachat par chèque émis à l'ordre de la succession ou par dépôt direct au compte de la succession	Rachat par chèque émis à l'ordre de la succession OU par dépôt direct au compte de la succession
Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) avec FlexiFonds	Transfert vers FlexiFonds dans un REER ou dans un FERR au nom du conjoint* OU transfert par chèque auprès d'une autre institution financière au nom du conjoint* OU rachat par chèque émis à l'ordre de la succession ou par dépôt direct au compte de la succession	Rachat par chèque émis à l'ordre de la succession OU par dépôt direct au compte de la succession
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) avec FlexiFonds	Transfert vers FlexiFonds dans un CELI au nom du conjoint* OU rachat par chèque émis à l'ordre de la succession ou par dépôt direct au compte de la succession	Rachat par chèque émis à l'ordre de la succession OU par dépôt direct au compte de la succession
Compte d'investissement avec FlexiFonds	Transfert vers FlexiFonds dans un compte d'investissement au nom du conjoint OU rachat par chèque émis à l'ordre de la succession ou par dépôt direct au compte de la succession	Rachat par chèque émis à l'ordre de la succession OU par dépôt direct au compte de la succession

* Y a-t-il une date limite pour procéder à un transfert direct au compte du conjoint ?

Les transferts directs au conjoint des régimes REER ou FERR ou d'un compte CELI doivent être effectués **avant le 31 décembre de l'année suivant l'année du décès**. Après cette date, le transfert direct n'est plus possible au vu de la Loi.

Pour que nous puissions accéder à la demande, le compte ou régime du conjoint doit être préalablement ouvert auprès de FlexiFonds de solidarité FTQ ou de l'autre institution financière. De plus, tous les documents nécessaires pour procéder au règlement de la succession doivent être reçus et attestés conformes

par le Fonds de solidarité FTQ inc. au plus tard le 30 novembre de l'année suivant l'année du décès. Le Fonds de solidarité FTQ inc. décline toute forme de responsabilité découlant de son incapacité à procéder au transfert direct en raison d'un dossier non conforme.

Exemple : Jean-Claude Tremblay décède le 25 mars 2020 et lègue par testament ses REER FlexiFonds à sa conjointe, Ginette Lemire. M^{me} Lemire souhaite conserver les REER accumulés par son conjoint, M. Tremblay. Le transfert direct doit donc se faire avant le 31 décembre 2021 (incluant les délais de traitement cités ci-dessus).

VÉRIFICATION ET CONTACT

À vérifier avant de poster ma demande

- Le **formulaire original** est dûment rempli, signé, assermenté et daté.
- J'ai fourni **tous les autres documents requis**, énumérés aux sections 4 et 5 du formulaire.

Vous avez des questions ?



Appelez le Centre-conseils FlexiFonds dès maintenant au **1 833 383-2121** du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

* À propos de FlexiFonds de solidarité FTQ

FlexiFonds de solidarité FTQ inc. est une filiale exclusive du Fonds de solidarité FTQ. Agissant à titre de placeur principal des parts des fonds, FlexiFonds de solidarité FTQ inc. est un courtier en épargne collective, inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers.

DÉCLARATION DE TRANSMISSION PAR DÉCÈS – FLEXIFONDS

NEP P-

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

L'utilisation du genre masculin a pour seul but de faciliter la lecture de ce formulaire.

Écrire en lettres moulées

Identification du défunt

Nom

Prénom

Adresse (Numéro / Rue / Appartement)

(Ville / Province / Code postal)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro d'assurance sociale

Identification du réclamant

Nom

Prénom

Adresse (si différente de l'adresse du défunt) (Numéro / Rue / Appartement)

(Ville / Province / Code postal)

Téléphone

Courriel

1. À quel titre faites-vous cette demande ?

Liquidateur(s) de la succession

Héritier(s)

Notaire ou avocat mandaté pour régler la succession

Représentant de la direction principale des biens non réclamés de Revenu Québec

2. Quel était l'état civil du défunt ?

Célibataire

Veuf

Marié ou uni civilement

Séparé

Conjoint de fait

Divorcé

3. Quelle est la date du décès ?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(année / mois / jour)

4. Documentation à joindre à la demande :

- acte de décès ou certificat de décès délivré par le directeur de l'état civil¹;
- et demande de recherche testamentaire auprès des registres de la Chambre des notaires et du Barreau du Québec;
- et contrat de mariage, jugement de séparation, jugement ou certificat de divorce s'il y a lieu (dans ce cas, fournir le ou les documents originaux¹, ou une ou des copies certifiées *authentiques* par un notaire);
- et un testament notarié ainsi que toute modification (ajout) s'y rapportant (dans ce cas, fournir le document original¹ ou une copie certifiée *authentique* par un notaire);
- ou un testament qui n'est pas sous forme notariée (dans ce cas, fournir un jugement d'homologation original¹ ou une copie certifiée *authentique* du testament vérifiée par un notaire ainsi que le numéro du procès-verbal de vérification);
- ou en l'absence des documents ci-dessus, le réclamant doit remplir obligatoirement la section 6.

1. Tous les documents originaux vous seront retournés.

5. Modalités de règlement

Veillez remplir le tableau ci-après afin de nous indiquer les modalités de règlement pour chacun des comptes ou régimes détenus par le défunt. Les options qui s'offrent à vous sont les suivantes :

- chèque au nom de la succession;
- dépôt direct au compte bancaire de la succession (veuillez fournir un spécimen de chèque encodé, identifié au nom de la succession et portant la mention « Annulé »);
- transfert auprès d'une autre institution financière au conjoint survivant (dans ce cas, fournir un formulaire T2033 dûment rempli, daté et signé par l'institution financière cessionnaire)²;
- transfert chez FlexiFonds au conjoint survivant³ (si le conjoint survivant est déjà épargnant auprès de FlexiFonds).

Compte/Régime	Modalité de règlement	Instruction de paiement
<input type="checkbox"/> REER <input type="checkbox"/> REER de conjoint <input type="checkbox"/> FERR <input type="checkbox"/> FERR de conjoint <input type="checkbox"/> Compte d'investissement <input type="checkbox"/> CELI Numéro de compte Nombre de parts Valeur approximative	REER, FERR : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant Compte d'investissement : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la juste valeur <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la valeur comptable CELI : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant ⁴ : <input type="checkbox"/> total <input type="checkbox"/> partiel ⁵ d'une somme de : _____	<input type="checkbox"/> Chèque émis à la succession <input type="checkbox"/> Dépôt direct au compte de succession <input type="checkbox"/> Transfert externe T2033 au conjoint survivant <input type="checkbox"/> Transfert chez FlexiFonds au conjoint survivant <i>À remplir si instruction de transfert :</i> Nom NAS Compte
<input type="checkbox"/> REER <input type="checkbox"/> REER de conjoint <input type="checkbox"/> FERR <input type="checkbox"/> FERR de conjoint <input type="checkbox"/> Compte d'investissement <input type="checkbox"/> CELI Numéro de compte Nombre de parts Valeur approximative	REER, FERR : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant Compte d'investissement : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la juste valeur <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la valeur comptable CELI : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant ⁴ : <input type="checkbox"/> total <input type="checkbox"/> partiel ⁵ d'une somme de : _____	<input type="checkbox"/> Chèque émis à la succession <input type="checkbox"/> Dépôt direct au compte de succession <input type="checkbox"/> Transfert externe T2033 au conjoint survivant <input type="checkbox"/> Transfert chez FlexiFonds au conjoint survivant <i>À remplir si instruction de transfert :</i> Nom NAS Compte

<input type="checkbox"/> REER <input type="checkbox"/> REER de conjoint <input type="checkbox"/> FERR <input type="checkbox"/> FERR de conjoint <input type="checkbox"/> Compte d'investissement <input type="checkbox"/> CELI Numéro de compte Nombre de parts Valeur approximative	REER, FERR : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant Compte d'investissement : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la juste valeur <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la valeur comptable CELI : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant ⁴ : <input type="checkbox"/> total <input type="checkbox"/> partiel ⁵ d'une somme de : _____	<input type="checkbox"/> Chèque émis à la succession <input type="checkbox"/> Dépôt direct au compte de succession <input type="checkbox"/> Transfert externe T2033 au conjoint survivant <input type="checkbox"/> Transfert chez FlexiFonds au conjoint survivant À remplir si instruction de transfert : Nom NAS Compte
<input type="checkbox"/> REER <input type="checkbox"/> REER de conjoint <input type="checkbox"/> FERR <input type="checkbox"/> FERR de conjoint <input type="checkbox"/> Compte d'investissement <input type="checkbox"/> CELI Numéro de compte Nombre de parts Valeur approximative	REER, FERR : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant Compte d'investissement : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la juste valeur <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant à la valeur comptable CELI : <input type="checkbox"/> rachat total <input type="checkbox"/> transfert au conjoint survivant ⁴ : <input type="checkbox"/> total <input type="checkbox"/> partiel ⁵ d'une somme de : _____	<input type="checkbox"/> Chèque émis à la succession <input type="checkbox"/> Dépôt direct au compte de succession <input type="checkbox"/> Transfert externe T2033 au conjoint survivant <input type="checkbox"/> Transfert chez FlexiFonds au conjoint survivant À remplir si instruction de transfert : Nom NAS Compte

Instructions additionnelles :

2. Applicable seulement pour les régimes REER, REER de conjoint, FERR et FERR de conjoint.
3. Si le conjoint survivant n'est pas un épargnant de FlexiFonds, il doit contacter un représentant en épargne collective FlexiFonds au 514 850-4981 ou sans frais au 1 833 383-2121 afin d'ouvrir son compte ou régime préalablement au transfert. Tous les documents nécessaires au transfert doivent être reçus et attestés conformes par le Fonds de solidarité FTQ inc. au plus tard le 30 novembre de l'année suivant le décès.
4. Veuillez calculer le montant de la cotisation exclue à l'aide du formulaire RC240 Désignation d'une cotisation exclue – compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et le transmettre à l'Agence du revenu du Canada dans un délai de 30 jours suivant le transfert. Il incombe au conjoint survivant de s'assurer que toutes cotisations versées à son compte d'épargne libre d'impôt (CELI) dans le cadre de cette demande de règlement de succession ne dépassent pas ses droits de cotisation selon la limite autorisée par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
5. Le solde résiduel du compte sera racheté en faveur de la succession.

6. En l'absence d'un testament notarié ou homologué, ou d'un contrat de mariage avec clause testamentaire, les informations suivantes sont obligatoirement requises :

Nommer tous les héritiers en indiquant le lien de parenté et la date de naissance :

Nom et prénom	Lien de parenté	Date de naissance (année / mois / jour)
_____	_____	_____ / _____ / _____
_____	_____	_____ / _____ / _____
_____	_____	_____ / _____ / _____
_____	_____	_____ / _____ / _____
_____	_____	_____ / _____ / _____
_____	_____	_____ / _____ / _____

Déclaration du réclamant

Je / Nous, soussigné(s), agissant aux présentes en ma/notre qualité de réclamant(s), déclare/déclarons solennellement que tous les renseignements fournis sont véridiques, que le défunt n'a pas laissé de testament, que ses seuls héritiers sont ceux indiqués ci-dessus.

7. Consentement, signatures et assermentation

Je consens / nous consentons à ce que les documents détaillés à la section 4 de la présente « Déclaration de transmission par décès » concernant le décès du porteur de parts, de même que les renseignements sur les comptes du défunt chez FlexiFonds de solidarité FTQ inc. soient transmis au Fonds de solidarité FTQ, qui pourra en retour lui faire part des renseignements en sa possession qui par le fait même je/nous consentons à partager dans la mesure où celles-ci sont nécessaires pour permettre aux héritiers et/ou au liquidateur de régler la succession et d'effectuer la fermeture des comptes. »

Date (année / mois / jour)

Signature Héritier(s), Liquidateur(s) de la succession

X

_____ / _____ / _____

Que toutes les personnes auxquelles lesdits biens sont remis ont pleine capacité légale ou ont dûment obtenu l'autorisation pour recevoir ceux-ci, le cas échéant.

Et je fais / nous faisons cette déclaration solennellement, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment aux termes de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Déclaré solennellement OBLIGATOIRE

À (lieu)

Date (année / mois / jour)

_____ / _____ / _____

Signature Héritier(s), Liquidateur(s) de la succession*

X

_____ / _____ / _____

Signature Héritier(s), Liquidateur(s) de la succession

X

_____ / _____ / _____

Signature Héritier(s), Liquidateur(s) de la succession

X

_____ / _____ / _____

Signature Héritier(s), Liquidateur(s) de la succession

X

_____ / _____ / _____

Signature Conjoint survivant ou son représentant légal

X

_____ / _____ / _____

Signature Notaire, juge de paix, maire, commissaire à l'assermentation, etc.

X

_____ / _____ / _____

* La signature de tous les héritiers est requise si aucun liquidateur n'est désigné dans le testament ou par un acte notarié ou un accord écrit signé par la majorité des héritiers.